



DOSSIER DE PRESSE

18 JANVIER 2024



SOMMAIRE

- Communiqué de presse
- Trafics et chiffres 2023
- Capécure : bilan 2023 & perspectives 2024
- Investissements : bilan 2023 & prévisions 2024
- Politique environnementale



2023, UN BON MILLÉSIME POUR LES PORTS DE BOULOGNE-SUR-MER ET DE CALAIS

Le Port Boulogne Calais démontre à nouveau sa robustesse tant au niveau de la pêche que du trafic Transmanche. Les deux ports affichent des résultats solides pour l'année 2023.

■ A BOULOGNE-SUR-MER, LE PORT DE PECHE CONFIRME SA BONNE SANTE

Après une très bonne année 2022, le port de pêche de Boulogne-sur-Mer confirme sa vigueur en 2023. Avec **89,1 M€** en valeur (+ 2%), il atteint même, pour la deuxième année consécutive, son plus haut niveau depuis 20 ans.

Les volumes de poissons sont en **hausse de 8 %** par rapport à 2022 et repassent le seuil symbolique des **30 000 tonnes** (30 437 t) revenant à leur niveau d'avant la mise en œuvre du Brexit.

La baisse de capture de certaines espèces telles que la sole, le maquereau ou encore le merlan est compensée par des volumes toujours plus importants de céphalopodes (encornet et seiche), de rougets barbets ou encore de coquilles Saint Jacques dont les stocks sont en excellent état.

Le port de Boulogne-sur-Mer reste leader au classement des ports de pêche français en termes de tonnage et de valeur.

Un plan de sortie de flotte aux conséquences limitées pour la pêche boulonnaise

Malgré les craintes légitimes de la filière pêche à la mise en œuvre du Brexit eu égard à la proximité du port Boulonnais avec les côtes Britanniques, le Plan d'Accompagnement Individuel (PAI) n'aura eu finalement qu'un impact limité sur la capacité de pêche boulonnaise. Bien que regrettable, ce sont au total six unités spécialisées dans la petite pêche et un seul chalutier qui auront bénéficié de ce plan de sortie représentant moins de 5% des apports.

■ TRANSMANCHE : AU PORT DE CALAIS, TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT

Le trafic tourisme de retour

2023 aura été la première année pleine en termes de trafic de tourisme depuis la crise sanitaire et la levée complète de restrictions de circulation en mars 2022. La reprise partielle initiée en 2022 s'est confirmée en 2023 ; le port de Calais a accueilli **7 263 513 passagers** et **près de 1,3 million de véhicules de tourisme** représentant respectivement une hausse de **+ 41 % et + 33 %** par rapport à 2022.

Cette hausse à deux chiffres est portée par une excellente saison estivale qui a permis de renouer quasiment avec les chiffres de fréquentation d'avant crise sanitaire soit un peu plus de **2 millions de voyageurs** et près de **450 000 véhicules** sur les seuls mois de juillet et août.

Satisfaction également du côté du trafic des autocars qui a confirmé là-aussi la reprise amorcée en 2022. Le nombre de ces véhicules transitant par le port a repassé la barre des **60 000 unités** (60 037) soit une **hausse de 85 %**. Avec près de **70% de parts de marché** sur ce segment, le port de Calais est plébiscité par les opérateurs de voyages de groupe.



Côté fret, le port de Calais plus que jamais incontournable

- Le trafic fret retrouve sa vigueur d'avant Brexit

Alors que le détroit a connu une légère contraction du marché du fret de 2% en 2023, le port de Calais réalise une belle performance avec une **progression de + 10 %** de son trafic. Avec **1 809 813 d'unités fret** (poids-lourds et remorques non-accompagnées), il retrouve son niveau d'avant Brexit et franchit le **cap des 50% de parts de marché**.

La capacité de cale, la flexibilité, la fluidité optimisée avec le nouveau terminal et la dématérialisation du passage de la frontière pour les marchandises renforcent la position du port de Calais comme point de passage privilégié pour les professionnels du transport.

- Pour le trafic non-accompagné, une année en deçà des objectifs

Après plusieurs années de forte croissance, le fret non-accompagné marque le pas en 2023. En retrait de 12 % avec 55 010 unités, ce trafic a peiné notamment au dernier trimestre essentiellement en raison d'une disponibilité provisoire sur le marché de chauffeurs de poids-lourds en provenance de l'Europe de l'est qui a incité les transporteurs à se tourner vers le mode accompagné.

Par ailleurs, le service Ro-ro opéré par DFDS à destination de Sheerness puis réorienté, à l'été, vers Tilbury n'a pas tenu ses promesses ; cette nouvelle destination a demandé aux transporteurs un temps d'adaptation pour réorganiser leur logistique. DFDS a finalement mis un terme à ce service en fin d'année.

- Le service des autoroutes ferroviaires stable dans un contexte national très pénalisant

Alors que le transport combiné au niveau national connaît une forte baisse de son activité à hauteur de 20 %, les services d'autoroutes ferroviaires qui desservent le port de Calais **résistent bien et progressent** même très légèrement de 1% (**41 641 unités**). Une véritable performance pour l'opérateur VIIA dans une conjoncture nationale très défavorable.

■ TERMINAUX DE COMMERCE : TRAFIC STABLE POUR LES VRACS ET RETOUR DES VEHICULES NEUFS

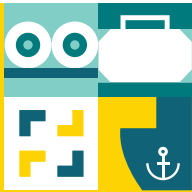
Globalement, l'activité des terminaux de commerce de Calais et de Boulogne-sur-Mer reste **stable** en 2023 et totalise un tonnage de **1 899 633 tonnes** en 2023 contre 1 917 435 en 2022.

Le terminal de Boulogne a traité **642 501 tonnes** (-2%) répartis à l'export pour 486 042 tonnes à l'export et 156 460 tonnes à l'import.

Les principales matières manutentionnées destinées à l'export restent la pierre à chaux et la chaux vive principalement à destination de la Suède. A l'import, le vrac concerne principalement les matériaux bruts (sable naturel pour 102 000 t et sel de déneigement pour 24 000 t). Il est à noter également l'émergence d'un trafic de pellets (21 000 tonnes).

Au terminal de Calais, l'activité de vrac reste également stable avec **590 876 tonnes** (-2%). La quasi-totalité du tonnage de vrac est destiné à l'export et se compose de pierre à chaux et de cailloux vers les pays nordique (Suède et Danemark) et de sable et d'agrégats à destination du Royaume-Uni.

Pour 2023, le tonnage ferroviaire se monte à **666 256 tonnes**.



Le retour des « voitures neuves » à Calais

L'année 2023 a été synonyme pour le port de Calais du retour, à l'été, du trafic de véhicules neufs à l'arrêt depuis 2015.

Le Groupe Charles André, le spécialiste français de la logistique automobile, a choisi Calais pour son **savoir-faire** et la **qualité de ses installations** Ro-ro et ferroviaires mais également pour son positionnement géographique privilégié à la fois à proximité du Royaume-Uni et des unités de production automobile des Hauts-de-France.

Pour ces six premiers mois d'activité, **10 400 véhicules** neufs ont transité par le port. Pour 2024, le trafic prévu est de **plus de 30 000 unités**.

■ CONSTRUCTION NAVALE : REMISE EN SERVICE DE LA FORME DE RADOUB A CALAIS

Alors que la forme de Radoub du port de Calais n'avait pas connu d'activité depuis plusieurs décennies, elle a accueilli **deux navires** en quelques mois.

La société **SOCARENAM**, fleuron français de la construction navale basée à Boulogne-sur-Mer, s'est vu confier la construction de six patrouilleurs Outre-Mer par la Marine Nationale. Le second navire sorti du chantier naval a été mis en cale sèche à Calais pour des travaux de finition.

Par ailleurs, en parallèle d'un plan de charge soutenu dans les ateliers de Boulogne-sur-Mer, la société est en train de construire à Calais le **premier exemplaire** des patrouilleurs destinés à la Gendarmerie Maritime.

■ VERDISSEMENT DU CORRIDOR : VERS LA NEUTRALITE CARBONNE D'ICI 2030

Alors que l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a annoncé, en juillet dernier, l'objectif de « zéro émission » des navires d'ici 2050, les acteurs du TransManche – opérateurs maritimes et ports - ont **devancé cette intention** et oeuvrent d'ores et déjà à la décarbonation du trafic maritime du détroit.

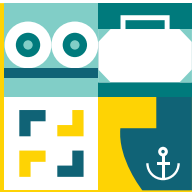
En marge de la COP 26 de Glasgow, certains pays dont la France et le Royaume-Uni se sont engagés, dans la déclaration de Clydebank, à mettre en place des « corridors maritimes verts ».

Signature d'un protocole de coopération avec DFDS

Dès mars dernier, le Port Boulogne Calais a signé avec l'opérateur de ferry DFDS et les ports de Dunkerque et Douvres un protocole de coopération visant à convenir d'un programme de **travail commun** qui permettra la transition vers l'électrique du trafic maritime sur le Détroit.

L'**ambition partagée** est de proposer un corridor maritime vert (zéro émission) **d'ici à 2030**, ce qui passera nécessairement par la conception de navires de nouvelle génération utilisant des technologies de propulsion plus respectueuses de l'environnement et notamment électriques. Le port de Calais travaille avec DFDS et ses partenaires pour préparer l'infrastructure nécessaire à ces futurs navires.

En fin d'année 2023, DFDS a confirmé son souhait de commander des **navires électriques pour la ligne Calais – Douvres**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'arrivée du premier navire hybride sur le détroit

Anticipant la transition énergétique de l'ensemble des flottes, la compagnie P&O Ferries a mis en service dès le mois de juin dernier le tout premier navire hybride opérant sur la ligne Calais-Douvres. Spécifiquement imaginé et conçu pour servir sur le détroit, le *P&O Pioneer* est le premier navire à être équipé d'une motorisation hybride - diesel électrique - lui permettant d'escaler dans les ports de Calais et de Douvres sans utiliser ses moteurs diesel et sans avoir à manœuvrer dans les bassins grâce à son architecture double-tête. L'ensemble de ces innovations conduit à une **réduction de 40%** de ses émissions de CO2. L'objectif, à terme, est d'effectuer la traversée Calais-Douvres en tout électrique.

Le *P&O Pioneer* sera suivi de son sister ship, le *P&O Liberté* qui a quitté la Chine le 15 janvier dernier, et qui doit arriver au **printemps 2024** sur le Channel.

Pour François Lavallée, Président du Conseil d'Administration : « L'année 2023 a été une année de croissance pour le Port Boulogne Calais. Calais a retrouvé ses volumes de fret d'avant crise et la pêche boulonnaise renouvelle les bons chiffres de 2022. Nous sommes d'ores et déjà tourné vers l'avenir avec des défis majeurs qui nous attendent : l'entrée en vigueur du dispositif EES (Entry & Exit System) au port de Calais, l'accélération du verdissement de nos deux ports et le début de renégociation prochaine des quotas de pêche entre l'UE et le Royaume-Uni ».

Benoît Rochet, Directeur général du Port Boulogne Calais, ajoute : « je ne peux que me réjouir de la résilience dont ont fait preuve les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Les bons résultats 2023 tant pour le trafic transmanche que pour la pêche nous permettent de nous engager dans cette nouvelle année avec confiance. Les investissements importants déjà consentis et à venir de nos clients dans de nouveaux navires spécifiquement conçus pour servir la ligne Calais-Douvres prouvent toute leur confiance dans notre port. Le retour du trafic de véhicules neufs et la remise en service de la forme de Radoub de Calais montrent l'étendue de nos savoir-faire. Le port de Boulogne-sur-Mer, quant à lui, se porte bien et la zone de Capécure reste très attractive pour les investisseurs. »

Chiffres-clés 2023

Tonnage total : 44 727 254 tonnes

↑ +10%

Activité Ferries / Ro-ro :

- Tonnage : 42 797 184 ↑ +10%
- 1 809 813 unités de fret ↑ +10%
dont 55 010 unités non-accompagnées
- 7 263 513 passagers ↑ +41%
- 1 288 458 véhicules de tourisme* ↑ +33%
dont 60 037 autocars ↑ +85%

Activité pêche :

- Tonnage : 30 437 ↑ +8%
- Valeur totale : 89,1 M€ ↑ +2%
- Prix moyen au kilo : 2,93 € ↓ -5%

Activité autoroutes ferroviaires :

- 41 641 unités (remorques et containers) →

Activité commerce :

- Total tonnage : 1 899 633 t →
- Boulogne : 642 501 t →
- Calais : 1 257 132 t →

* dont automobiles, caravanes, motos, autocars

Contact presse : Isabelle Fauquet • isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr
+33 (0)3 21 46 29 10 • +33 (0)7 85 54 04 47



TRAFICS ET CHIFFRES 2023

ACTIVITÉ FERRIES / RO-RO



7 263 513
passagers

↑ +41%



1 288 458
véhicules de tourisme

↑ +33%



dont
60 037
autocars

↑ +85%



1 809 813
unités de fret

↑ +10%



dont
55 010
remorques
non-accompagnées

↓ -12%



42 797 184
tonnage Transmanche

↑ +10%

ACTIVITÉ AUTOROUTES FERROVIAIRES



41 641
remorques et containers



ACTIVITÉ COMMERCE

BOULOGNE →

642 501
tonnes de vracs

→ **CALAIS** →

590 876
tonnes de vracs

666 256
tonnes ferroviaire



1 899 633
tonnes



ACTIVITÉ PÊCHE



Valeur totale
89,1 M € ↑ +2%



Prix moyen
2,93 €/kg ↓ -5%



Tonnage
30 437 ↑ +8%

TONNAGE TOTAL

44 727 254 tonnes ↑ +10%



VENTES FACTURÉES EN HALLE À MARÉE PAR ESPÈCES

Classement par poids

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22
Maquereau commun	3 152 632	3 415 559	- 7,70%	6 205 993	6 176 144	+ 0,48%	1,97	1,81	+ 8,86%
Lieu noir	2 742 045	1 304 133	+ 110%	4 951 463	3 161 358	+ 56,62%	1,81	2,42	- 25,51%
Sardine	2 046 495	1 571 140	+ 30,26%	1 744 496	1 461 137	+ 19,39%	0,85	0,93	- 8,34%
Encornet (calmar)	2 045 699	1 909 854	+ 7,11%	17 806 280	16 350 919	+ 8,90%	8,70	8,56	+ 1,67%
Coquille Saint-Jacques	1 794 555	1 774 977	+ 1,10%	6 057 140	6 359 131	- 4,75%	3,38	3,58	- 5,79%
Merlan	1 349 345	1 632 948	- 17,37%	1 951 363	2 381 833	- 18,07%	1,45	1,46	- 0,85%
Seiche commune	1 232 022	1 311 478	- 6,06%	4 923 032	6 050 280	- 18,63%	4,00	4,61	- 13,38%
Hareng commun	1 182 111	1 255 595	- 5,85%	683 684	728 379	- 6,14%	0,58	0,58	- 0,30%
Rouget barbet	1 036 635	895 928	+ 15,71%	4 410 262	4 771 796	- 7,58%	4,25	5,33	- 20,12%
Roussette (petite)	476 650	519 698	- 8,28%	293 851	314 821	- 6,66%	0,62	0,61	+ 1,77%
Raie bouclée	405 126	397 390	+ 1,95%	850 794	903 417	- 5,82%	2,10	2,27	- 7,62%
Griset (dorade grise)	338 995	117 846	+ 187,66%	870 853	339 566	+ 156,46%	2,57	2,88	- 10,85%
Tacaud commun	316 416	400 624	- 21,02%	269 794	338 341	- 20,26%	0,85	0,84	+ 0,96%
Espèces de 2e vente	294 473	750 293	- 60,75%	1 133 342	2 946 198	- 61,53%	3,85	3,93	- 1,99%
Grondin perlon	304 314	387 505	- 21,47%	453 571	650 383	- 30,26%	1,49	1,68	- 11,20%
Emissole	202 715	187 257	+ 8,25%	192 055	244 192	- 21,35%	0,95	1,30	- 27,35%
Chinchard commun	191 634	395 293	- 51,52%	258 326	326 026	- 20,77%	1,35	0,82	+ 63,44%
Grondin rouge	151 146	109 161	+ 38,46%	136 340	141 531	- 3,67%	0,90	1,30	- 30,43%
Buccin	131 334	118 962	+ 10,40%	460 209	320 683	+ 43,51%	3,50	2,70	+ 29,99%
Eglefin	127 026	96 505	+ 31,63%	204 267	217 196	- 5,95%	1,61	2,25	- 28,55%
Lingue franche	114 358	77 319	+ 47,90%	278 390	186 753	+ 49,07%	2,43	2,42	+ 0,79%
Vive (grande)	102 808	119 861	- 14,23%	260 401	295 256	- 11,80%	2,53	2,46	+ 2,82%
Merlu d'Europe	99 691	145 756	- 31,60%	299 752	413 953	- 27,59%	3,01	2,84	+ 5,87%
Bar	84 579	63 691	+ 32,80%	949 602	850 578	+ 11,64%	11,23	13,35	- 15,93%
Morue commune (cabillaud)	68 318	54 167	+ 26,12%	296 162	235 185	+ 25,93%	4,34	4,34	- 0,16%
Limande commune	62 847	68 422	- 8,15%	62 962	89 611	- 29,74%	1,00	1,31	- 23,51%
Plie commune	59 965	87 160	- 31,20%	143 087	201 140	- 28,86%	2,39	2,31	+ 3,40%
Sole commune	43 018	71 790	- 40,08%	721 541	1 134 309	- 36,39%	16,77	15,80	+ 6,15%
Baudroie	28 514	7 255	+ 293,03%	139 462	42 498	+ 228,16%	4,89	5,86	- 16,51%
Mulet labeon	20 050	22 728	- 11,78%	57 872	58 617	- 1,27%	2,89	2,58	+ 11,91%



TRAFICS ET CHIFFRES 2023

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22
Saint Pierre	19 120	21 463	- 10,91%	231 128	209 896	+ 10,12%	12,09	9,78	+23,60%
Flet commun	18 110	23 957	- 24,41%	19 104	17 223	+ 10,92%	1,05	0,72	+ 46,74%
Fletan noir (Atlantique nord)	12 403	23 672	- 47,60%	52 437	105 170	- 50,14%	4,23	4,44	- 4,84%
Roussette (grande)	14 072	14 955	- 5,90%	11 278	15 680	- 28,08%	0,80	1,05	- 23,56%
Limande sole	14 304	17 772	- 19,52%	62 493	82 955	- 24,67%	4,37	4,67	- 6,40%
Congre	13 941	10 882	+ 28,10%	15 882	15 661	+ 1,41%	1,14	1,44	- 20,83%
Divers poissons marins	10 139 328	9 845 950	+2,98%	31 623 824	33 601 205	- 5,88%	3,12	3,41	- 8,61%
Apport Total	30 436 790	28 301 590	+ 7,54%	89 082 490	87 567 340	+ 1,73%	2,93	3,09	- 5,41%

VENTES ENREGISTRÉES EN HALLE À MARÉE

Ventes facturées + Ventes déclarées (hors poissons congelés)

	TONNAGE			VALEURS en millions €			PRIX MOYEN au kilo €		
	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22	2023	2022	23/22
Pêche au large	5 910	2 103	+ 181%	14,3	6,3	+ 128%	2,42	2,98	- 19%
Pêche artisanale	19 532	20 606	- 5%	53,4	56,5	- 5%	2,73	2,74	0%
Étrangers	4 700	4 840	- 3%	20,2	21,3	- 5%	4,30	4,41	- 2%
2de vente	294	752	- 61%	1,13	2,95	- 62%	3,85	3,92	- 2%
TOTAL	30 437	28 302	+ 8%	89,1	87,0	+ 2%	2,93	3,08	- 5%
dont facturé en halle	20 389	19 574	+ 4%	57,9	58,8	- 2%	2,84	3,01	- 6%



LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE CAPÉCURE FAIT LE PLEIN

Le Port Boulogne Calais contribue à faire de Capécure la place majeure en Europe pour les professionnels de la filière pêche en accompagnant les entreprises locales dans leur développement, et à travers des investissements consacrés à la modernisation de la plateforme.

Capécure I et Capécure II atteignant un **taux d'occupation de près de 95%**, le Port Boulogne Calais a initié un second programme de démolition de friches industrielles qui se déroulera sur 2023 et 2024. La libération de foncier permettra de répondre en partie à une demande toujours plus forte.

Au-delà des investissements opérés par le Port Boulogne Calais, les professionnels de la place continuent également d'investir dans la **modernisation** de leur outil de production afin d'assurer leur développement.

Rappelons que la zone de Capécure est forte d'un réseau de **près de 200 entreprises** interconnectées représentant toutes les activités de la filière Produits de la Mer et dont les savoir-faire rayonnent à travers l'Europe.

■ BILAN 2023

Plusieurs entreprises de la filière ont réalisé des investissements importants à Boulogne dans le but de consolider leur activité. Il s'agit des sociétés de mareyage/ filetage CBM Filetage, Océan Délices, Mica Prestations, de l'entreprise de logistique John Driege et de Direct Océans spécialisée dans le négoce.

La société COPALIS, spécialisée dans la valorisation des coproduits et leader mondial sur le marché des protéines hydrolysées de poisson, a par ailleurs entamé en 2023 son plan décennal d'investissements pour 21 M€.

Capécure a bénéficié en 2023 d'environ **15 M€ d'investissements privés**.

■ PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera également porteuse d'investissements importants pour la plateforme halieutique.

• Local Océan, un projet pertinent et une valeur ajoutée pour Capécure

Les travaux de construction de la ferme aquacole éco-responsable portée par Local Océan devrait débuter d'ici la fin de l'année. Cet été, l'enquête publique s'est soldée par un avis favorable. Le projet d'un **montant estimé à 150 M€** prévoit la construction d'une ferme d'élevage de saumon pouvant produire entre **8 000 et 9 000 tonnes par an** et la création de **110 emplois**. L'idée est de produire du saumon local, en circuit court, écoresponsable et durable. Un projet structurant pour Capécure, le saumon étant l'espèce la plus transformée de la place.

• Des entreprises locales continuent de se développer

La société Norfrigo, spécialiste de l'entreposage frigorifique, va débuter la construction d'un nouvel entrepôt de **plus de 13 000 m²** pour un montant conséquent à hauteur de **32 M€**.

JP Marée (mareyage) annonce un investissement de **3,7 M€** dans un nouvel atelier de marée de **4 000 m²** et un **nouveau bâtiment de plus de 500 m²** verra le jour à la société VALLÉ pour développer son activité de mytiliculture pour **600 K€**.

Enfin, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais investit **6,56 M€** dans la construction d'ateliers de marées sur une surface de 7 257 m².



INVESTISSEMENTS : BILAN 2023 & PREVISIONS 2024

■ BILAN 2023

Le Port Boulogne Calais a investi, en 2023, un peu plus de 10 M€ (*) sur les deux sites portuaires.

- A Boulogne-sur-Mer, le Port a poursuivi son **programme de modernisation** de la zone de Capécure avec la réfection de travaux de voirie et d'éclairage. Il a également été procédé à la refonte complète des systèmes électrique et de distribution d'eau, indispensables pour assurer à nos clients la garantie de la robustesse de nos infrastructures.

Une enveloppe de **2,6 M€** (*) a été consacrée au site boulonnais en 2023

- Les investissements sur le port de Calais ont concerné principalement l'achèvement des travaux secondaires du chantier Calais Port 2015 notamment le réaménagement complet de la zone de pré-embarquement du Poste 9 (Calais 1) et l'automatisation de sa passerelle. Des travaux de sécurisation du port ont également été menés ainsi que des travaux préparatoires à l'entrée en vigueur prochaine du **dispositif européen de contrôle des frontières EES** (Entry-Exit System).

Calais a bénéficié d'une enveloppe de **7,5 M€** pour l'année 2023.

■ PREVISIONS 2024

Le programme d'investissements va se poursuivre en 2024 pour un montant d'un peu plus de **18 M€** (*).

A Boulogne-sur-Mer, une ligne budgétaire d'un montant de **7,2 M€** a été définie. Les projets concerneront :

- La **sécurisation** de la zone de Capécure avec la mise en place d'un **système de vidéo-surveillance**
- La création d'un **nouvel accès** au port de commerce
- Le programme de **démantèlement de friches industrielles** permettant la libération de **2 300 m² de terrain constructible**

Concernant le port de Calais, près de **11 M€** seront investis dans l'infrastructure dont **6 M€** concerneront des travaux d'aménagement, d'amélioration d'accueil des clients et de maintenance du site et un peu plus de **5 M€** pour les travaux nécessaires dans le cadre de la mise en place du dispositif EES

(*) Concernant le port de Boulogne, les investissements font partie du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2022-2027 pour un **montant total de de 16,7 M€** qui bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France, propriétaire du port à hauteur de **4,3 M€**, de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) pour un montant de **795 k€**, et de l'Etat et de l'Europe pour une enveloppe globale de **1,3 M€**.



RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PILERS DE NOTRE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Le Port Boulogne Calais a entamé, dès sa création en 2015, une profonde réflexion sur l'impact de ses activités sur la Société et l'environnement avec la particularité que les activités du port dépendent en grande partie de celles de ses clients.

Certifié depuis 2019 par la norme internationale de management de l'environnement ISO 14 001, le Port Boulogne Calais a fixé les grands objectifs de sa stratégie environnementale avec en point d'orgue la **réduction de 25% de son empreinte carbone d'ici 2025** et l'incontournable et nécessaire transition énergétique.

■ UN OUTIL DE SUIVI POUR UNE ANALYSE PLUS FINE DE NOS ÉMISSIONS DE CO2

Au-delà du bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) obligatoire tous les quatre ans pour les entreprises de plus 500 salariés, le Port Boulogne Calais a décidé d'**aller plus loin** avec la mise en place d'un outil de diagnostic et d'analyse de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) plus large : **le Bilan Carbone®** (créé par l'ADEME).

Alors que le BEGES prend en compte les émissions GES comprises dans les scopes 1 et 2, le Bilan Carbone® intègre également les émissions comprises dans le Scope 3, soit tous les autres postes émetteurs plus complexes à identifier et à quantifier.

Ce diagnostic complet sur l'ensemble de nos émissions permettra un **pilotage plus souple et plus réactif de notre stratégie** bas carbone puisqu'il nous permettra, en toute autonomie, de mesurer nos progrès de manière plus fine avec un suivi annuel des indicateurs et non plus quadriennal.

■ RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT EN CERTIFIANT NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE ISO 50 001

Le Port Boulogne Calais s'est engagé en 2022 dans un processus de certification de son management de l'énergie, l'ISO 50 001. En s'appuyant sur une gestion responsable et performante de l'énergie, l'entreprise ambitionne de **réduire sa consommation électrique de 20% d'ici 2025**. Le suivi des indicateurs mis en place a déjà porté ses fruits puisque en deux ans, nous avons réduit notre consommation de **7% entre 2021 et 2023**.



■ UN APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE PLUS VERTUEUX ET LOCAL

Le Port Boulogne Calais s'est tourné en priorité vers de l'énergie renouvelable pour alimenter ses deux sites. Ainsi, **67 % de notre consommation électrique** sont couverts par des **producteurs d'électricité renouvelables** partenaires. Cette approche nous a permis de réduire notre impact en économisant un peu plus de 450 tonnes d'émissions de CO₂ par rapport à une fourniture classique au mix national.

Par ailleurs, à travers le choix de nous approvisionner dans des centrales de production d'énergie renouvelable **au plus près de nos sites d'activité** (rayon de 80 km), le Port Boulogne Calais contribue au développement de la filière locale de production d'électricité renouvelable qui constitue un gisement d'emplois au service de la transition énergétique de nos territoires.

■ LA DECARBONATION DU CHANNEL : UN TRAVAIL COLLECTIF POUR ATTEINDRE LE ZERO EMISSION D'ICI 2030

En marge de la COP 26 de Glasgow, certains pays dont la France et le Royaume-Uni se sont engagés, dans la déclaration de Clydebank, à mettre en place des « corridors maritimes verts ».

Ainsi, le Port Boulogne Calais a initié aux côtés des opérateurs maritimes une réflexion autour de la décarbonation du corridor maritime le plus fréquenté au monde. L'ambition partagée est de proposer un service maritime vert (zéro émission) d'ici à horizon 2030.

L'opportunité géographique des ports de Calais et de Douvres, distants de 24 miles nautiques, permet d'envisager une **décarbonation complète du corridor maritime** à travers l'utilisation de navires à **propulsion 100% électrique** et des installations à quais en mesure de délivrer la puissance nécessaire estimée à 120 MW.

Une première étape vers le verdissement du détroit a déjà été franchie par la compagnie **P&O ferries**, qui a mis en service au début de l'été dernier, le **premier navire hybride à propulsion diesel-électrique, le P&O Pioneer**. Il sera suivi dès le printemps par le P&O Liberté avec pour objectif de passer dès que possible au 100% électrique.

DFDS travaille, pour sa part, au remplacement de sa flotte par des navires tout électrique. Les études seront finalisées à la fin du premier semestre 2024.

